

jours ! Quel bien ne feraient pas les dévotions, (je ne parle pas des superstitions ridicules) si elles étaient plus respectées, dans le monde ouvrier, par exemple, pour le règlement des grèves et l'apaisement de leurs horreurs !

Et les miracles ? Les miracles de Sainte-Anne ? Les choses iraient moins mal si on y croyait mieux et si on en demandait plus ! J'ai signalé des gens qui haussent les épaules lorsqu'on leur parle de miracles. Eh ! bien quoi ! Et après ! Savent-ils seulement ces gens-là le secret de leur propre existence, le mystère de leur propre nature ? C'est à l'un des princes incontentés de la science expérimentale, au chimiste Berthelot, prenant siège à l'Académie Française que M. Jules Lemaitre disait récemment, sans doute avec un sourire finement railleur : « Monsieur.....Vous avez fait de grandes choses ; mais il faut bien avouer que vous n'avez pas encore réussi « à faire un brin d'herbe ! ».....

Ah ! puisse notre peuple continuer à croire en Dieu et à avoir confiance en ses saints. Puisse sainte Anne, la thaumaturge du Canada, exaucer encore bien des vœux et sauver beaucoup d'âmes en guérissant les infirmes.....et les cœurs trop sceptiques ! La leçon de choses profitera et la foi vivra !

Et si ce n'est pas dans cette vie et sur la côte de B-aupré, à la mort au moins et au ciel, nos gens (autres Bretons !) s'en iront vers sainte Anne, sa fille Marie, et son petit fils Jésus !.....
Mort ou vivant, dit-on :

A Sainte-Anne une fois doit aller tout Breton.

L'ABBÉ ELIE-J. AUCLAIR, ptre
Saint-Polycarpe, Soulanges, 30 juillet 1901.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

PAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal,
M. l'abbé L. Callaghan, vice-chancelier du diocèse, a été nommé chapelain de la cathédrale de Montréal.